

Pointe - Noire

Journal municipal d'informations

JUILLET 2005

www.ville-pointe-noire.com

INFOS

N°5

LE MOT DU MAIRE

Les raisons de l'espoir

Un compte administratif 2004 largement excédentaire dégageant ainsi quelques moyens de plus...

Ces résultats reportés sur le budget supplémentaire 2005 nous permettront d'envisager d'autres avancées. Notre commune est désormais libre de ses décisions depuis le compte administratif 2003, après 10 années de récession. L'exercice d'une gestion rigoureuse est entrain de porter ses fruits... nous pourrions ainsi continuer à faire baisser les impôts locaux même si toutes les dettes, assez lourdes pour certaines ne sont pas épongées...

En même temps, il y a encore tant à faire : les réparations des importants dégâts de la tempête Jeanne, les constructions de classes nouvelles ici et là, des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement dans nos écoles, des locaux pour les associations, des aires de jeux pour la jeunesse, notamment à Mahault, des extensions électriques, des renforcements de réseau, des travaux routiers, la restructuration du bourg, etc...

Cependant, malgré des conditions difficiles, études après études, rencontres après rencontres, Pointe-Noire avance déjà à pas sûrs vers un avenir meilleur.

L'action culturelle s'affirme de jour en jour avec la collaboration de quelques associations et des structures comme la Bibliothèque municipale et le Foyer socio-éducatif de Guyonneau. Nous les félicitons pour le travail accompli tout au long de l'année, œuvrant ainsi pour le bien collectif. Nous ne manquons pas quand c'est possible de leur apporter notre soutien ; nous les encourageons à s'engager dans le challenge des quartiers fleuris, une façon de se rendre acteur de la vie de notre cité à l'exemple de cette association qui a organisé la journée de nettoyage du bourg, le 25 juin dernier.

Une nouvelle dimension est donnée à la Maison du Bois depuis sa réouverture le 9 juillet dernier. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est dans sa phase définitive suite à l'enquête ouverte en mairie ce mois de juillet. Sa sortie d'ici 2006 va faciliter le développement de l'habitat dans la commune après des années de stagnation.

L'agglomération s'enrichit d'un nouveau quartier sur le terrain des Consorts Francillette, désormais propriété de la commune. Le plan d'aménagement prévoit entre autres une caserne de pompiers, une caserne de gendarmerie, l'hôtel du Trésor public et bien sûr, des résidences. Le projet d'agrandissement et de rénovation du cimetière confié à un architecte pourra d'ici peu être rendu public.

Les travaux de mise aux normes de la poissonnerie de Baillargent devraient commencer d'ici peu de temps.

Les travaux d'enrochement de Guyonneau, tant attendus, se réalisent.

Le Contrat Temps Libre pour les jeunes de 6 à 18 ans sera certainement signé avec la CAF avant la fin 2005.

La convention tripartite pour le fonctionnement de la Cyberbase Guadeloupe numérique, à la bibliothèque a été signée.

Nous sommes attentifs aux problèmes d'eau qui sont réels. En attendant la réalisation de gros travaux, nous colmatons les brèches tant bien que mal.

Il s'agit donc, à cette étape, de rappeler avec force que citoyenneté et solidarité, deux valeurs essentielles, deux leviers pour notre développement, doivent aller de pair avec la paix et l'union dans notre cité.

Votre Maire, Félix Desplan



Vacances, demandez le programme !

(Les programmes complets seront diffusés par les différentes associations.)

- jeudi 4 Juillet
l'association "FALCON" prévoit un tournoi de foot en salle

- Week-end du 6 juillet : Grand tournoi de Basket-Ball organisé par l'association LA LUCIOLE

L'association KARAPATE organise la fête de la section de Mahaut

- Vendredi 22 juillet : Lewoz

- Samedi 23 juillet : Retraite aux flambeaux

- Dimanche 24 juillet : Animations et groupes en live

L'association TAMOKA organise la fête de la section à Acomat

- Mercredi 6 juillet à partir de 15h : Après-midi récréative "MISS VACANCES

- Jeudi 7 juillet 19h :

Soirée des oiseaux et de l'image en mouvement

- Vendredi 8 juillet : 19h Soirée

tradition 21h : soirée Lewoz

- Samedi 9 juillet de 8h à 19h :

Grand tournoi de Basket-Ball

19h30 : animation Podium

- Dimanche 10 juillet : Parade des majorettes avec des aînés de la section

A partir de 15h :

courses diverses

19h : Election Miss Gran'Moun

22h : jeux, animations

Association " les MORPHYLYS

- Jeudi 4 juillet : Journée récréative de l'association (tournoi de football, lewoz, déjeuner champêtre.)

- Samedi 23 juillet : Sortie au " Le teneur " ou " Parc zoologique " des Mamelles puis à la rivière

- Samedi 13 août : Sortie au complexe hôtelier " Eden palm " à Sainte-Anne + spectacle

- 2 Budget
- 3 Hygiène & sécurité
- 4/5 Education & loisir de nos enfants
- 6/7 La vie culturelle
- 8/9 Tourisme & patrimoine
- 10/11 Développement & équipement
- 12 La vie sportive

SOMMAIRE

Directeur de la publication :

Félix Desplan

- Comité de rédaction : Cabinet du Maire avec la participation des élus -
Réalisation : Press Papier Marie Ange Terrasse
0590 85 32 46 Impression : Passion Graphique
0590 23 52 19 Tirage 3000 exemplaires

Pour contribuer à enrichir votre journal, écrivez-nous à :

Hôtel de ville
97116 Pointe-Noire
Tél.: 0590 98 01 04

COMPTE ADMINISTRATIF - EXECUTION DU BUDGET

RESULTAT DE L'EXERCICE 2004			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	4 378 811,78	9 586 841,01	13 965 652,79
	Titres de recettes émis	B	1 479 525,55	8 464 359,66	9 943 885,21
	Rattachement	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisation budgétaire totale	E	4 378 811,78	9 586 841,01	13 965 652,79
	Engagements	F			
	Mandats émis	G	1 569 992,87	7 432 343,86	9 002 336,73
	Rattachement	H			
	Dépenses eng. non mandatées	I	1 986 187,22		1 986 187,22
	Dépenses eng. non rattachées	J			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	(B - G) Excédent		90 467,32	1 032 015,80	941 548,48
	Solde des restes à réaliser				
	D -(I + J) Excédent				
	(I + J) - D Déficit		812 825,80		812 825,80
RESULTAT REPORTE	Excédent		187 799,78	911 218,62	1 099 01,40
	Déficit				
RESULTAT CUMULE	Excédent			1 943 234,42	1 227 741,08
	Déficit		715 493,34		

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2005
RESULTAT DE L'EXERCICE 2004

FONCTIONNEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ODRE	TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total	7,604,650.00	488,162.18	8,092,963.27
Charges à caractère général	1,516,650.00		1,516,650.00
Charges de personnel et assim.	4,469,540.98		4,469,540.98
Autres Ch. de gestion courante	1527,524.98		1,527,524.98
Charges financières (sf.ICNE 6611)	86,085.13		86,085.13
Charges exceptionnelles	5,000.00		5,000.00
Dot. aux Amort. et Prov.		132,500.07	132,500.07
Virement à la section d'invest.		355,662.11	355,662.11

INVESTISSEMENT	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ODRE		TOTAL
		de section à section	à l'intérieur de la section	
Dépenses d'investissement - Total	5,091,203.43			5,091,203.43
Dépenses réelles ou d'ordre	5,091,203.43			5,091,203.43
Immobilisations corporelles	31,240.00			31,240.00
Op.d'équipmt. (total)	4,833,360.22			4,833,360.22
rembt d'emprts (sf ICNE 16882)	226,603.21			226,603.21

	DEPENSES TOTALES	RESULTATS REPOTES	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	8,092,963.27		8,092,963.27
INVESTISSEMENT	5,091,203.43		5,091,203.43

	INFORMATIONS FINANCIERES - RATIOS	VALEURS
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	988,04
2	Produits des impositions directes / population	212,53
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1046,28
4	Dépenses d'équipement brut / population	624,04
5	Encours de dette / population	
6	DGF / population	157,73
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,59
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	1,03
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,59



Le port de pêche de Baillargent bientôt aux normes européennes

M. Jules Kamoise, adjoint au maire, chargé de la commission "agriculture et pêche" est particulièrement actif. Parmi les points forts des projets entrepris, on peut citer :

L'aménagement du marché aux poissons au port de pêche de Baillargent

Ce projet, initié par la municipalité et délégué à la COMAPEGA a évolué depuis son origine à la suite d'une réunion entre la collectivité de Pointe-Noire, la DSVI (Direction des services vétérinaires) la COMAPEGA, l'architecte, Dominique Lacascade et le bureau d'études BETCI. Les plans sont prêts et le permis de construire est accordé. Cette évolution est due en grande partie aux directives européennes qui recommandent, depuis 1995, que l'aménagement d'un marché de ce genre doit se faire en respectant la réglementation en vigueur tels la chaîne du froid, les bonnes conditions d'hygiène, la séparation entre les opérations sales et les opérations propres. Son aménagement et son équipement devront être accompagnés d'une bonne utilisation ainsi que d'un fonctionnement respectant cette réglementation. La réalisation de ce marché

au départ devait coûter la somme de 162 000 euros. À la suite de cette recommandation, elle devrait passer à 230 000 euros, montant maximal au-delà duquel un nouvel appel d'offres serait nécessaire. Ce qui entraînerait évidemment un retard dans la réalisation de ce projet. On peut donc espérer, si tout va bien, que ce marché sera opérationnel dès l'an prochain. Cette initiative qui a recueilli l'assentiment de toutes les parties devrait servir d'exemple aux autres communes de notre archipel qui désirent acquérir ce type de marché.

Bientôt une caserne sur Pointe-Noire ?

Les pompiers seront-ils de retour sur Pointe-Noire ? C'est en effet le souhait de la municipalité de voir revenir un CPI (centre de premières interventions) sous une forme renforcée destinée à couvrir Pointe-Noire et la Zone des mamelles. Cette motion, adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal transmise au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) est déjà en discussion afin que ce projet soit inscrit dans le SDARC (Schéma Départemental d'Analyse des Risques). Ce projet, initié par la municipalité devrait trouver son épilogue dans peu de temps.

BRÈVE

L'ouverture d'une antenne de la CAF

À compter du mois de juin, la CAF, dans le cadre du schéma d'organisation d'accueil sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe, va étudier l'opportunité de créer une antenne ou une permanence sur notre commune. La collectivité mettrait alors un local à la disposition de la CAF.

IL FAUT LE SAVOIR

Plus de 37000 euros ont été dépensés pour procéder aux travaux de nettoyage et d'évacuation des encombrants sur le site de Petite Plaine. La décharge de Basse-Terre refusant toujours de prendre en charge les encombrants de la commune, Monsieur le Maire réitère sa demande en direction des administrés de faire preuve de patience et de civilité en gardant leurs encombrants en attendant que le problème soit résolu.

Autrefois dévolu à la DDASS, La campagne de dératisation est désormais prise en charge par la mairie. La population pointe-noirienne sera tenue informée en temps et en heure par voie de presse. Auparavant, une enquête sera menée par l'entreprise en charge de cette opération.



ENVIRONNEMENT

La ville de Pointe-Noire organise le concours du quartier le plus fleuri

Cette manifestation permet de considérer le fleurissement comme un véritable outil d'embellissement, de promotion et d'aménagement du territoire. Une opération qui commencera en juillet pour être soumise à un jury en novembre.

À l'issue de ce concours, un prix d'une valeur de 1500 euros sera remis à l'association qui aura le plus œuvré pour l'environnement et le fleurissement de sa section. Les associations locales sont, à ce titre invitées à y participer. Pour cela, elles doivent faire parvenir un courrier à Monsieur le Maire de Pointe-Noire.

Un règlement de déroulement de ce concours leur sera remis.

4 RAPPEL DU RESPECT DU PERIMETRE SCOLAIRE À POINTE-NOIRE.

L'école et la mairie assurent le respect et la préservation de nos valeurs autour des principes de liberté et de fraternité, et entretiennent le lien indispensable entre les générations, ciment de la vie sociale. Si les élus se battent régulièrement avec opiniâtreté pour maintenir ces principes, ils demandent aux parents de faire de même. Ne pas respecter le principe du périmètre scolaire a de nombreuses conséquences et entre

autres, celle à minima d'une fermeture de classe, à maxima la fermeture de l'école car la réduction du nombre d'élèves inscrits dans une école est un grave problème. En envoyant leurs enfants dans une section autre que celle où vit la famille, les parents ne risquent-ils pas de dépayser leurs enfants et de faire ainsi que cette séparation nuise aux relations indispensables entre les enfants d'un même quartier. L'école de Les Plaines a pris conscience à temps de ce problème.



École de Les Plaines

Nous remercions les parents de jouer le "jeu du périmètre scolaire", indispensable à tous.

Baillargent	Jusqu'à route de Grenade et Trou Caverne
Bourg	Mixte1 de Pont Caillou à Thomy, Mixte 2, Morphy, Gommier, et le Bourg jusqu'à Pont Caillou
Les Plaines	des Plaines à Fety
Acomat	
Mahault	

LA CAISSE DES ECOLES 2005/2006

Cet établissement public propose des projets spécifiques inhérents aux objectifs pédagogiques des écoles et soutient de multiples activités dans notre commune.

Les projets de la Caisse des écoles mis au budget 2005 sont :

- L'achat d'une fourgonnette
- La réfection des toitures des réfectoires de Mahaut et Les Plaines.
- La mise en réseau des établissements scolaires.

Budget primitif général 2005 de la Caisse des Écoles

- Dépenses de fonctionnement :	2.104.431,00 €
- Dépenses d'investissement :	1.36 611,35 €
- État prévisionnel des rémunérations du personnel pour 2005 :	852 611 €
- État des dépenses pour fournitures et transport de sorties pédagogiques :	100 214 €
- Budget alimentation :	426 431,00 €
- Budget transport d'élèves, à l'intérieur et à l'extérieur :	229 984,00 €

LE CONTRAT DE TEMPS LIBRE (CTL)

La municipalité souhaite développer sa politique d'animation en faveur de la jeunesse en créant ou en adaptant les actions pour qu'elles soient au plus près des jeunes qui ne s'inscrivent dans aucun réseau existant.

C'est pourquoi un consultant a été mandaté par la mairie afin de questionner les habitants de la commune. Ce questionnaire a pour but de connaître avec précision les attentes des enfants et des parents sur la question. Un diagnostic rendu fin juin débouchera sur l'élaboration d'un CTL.

Le Contrat Temps Libre naît d'un constat : il existe des jeunes qui restent en marge des structures d'animation. L'objectif de ce contrat vise donc à susciter une dynamique pour créer des démarches d'intégration des jeunes dans les structures existantes (associations, clubs sportifs...).

Avec ce contrat temps libre, la commune s'engage sur une dépense supplémentaire afin de développer et d'améliorer les actions et activités collectives de loisirs et de vacances pendant les temps libres des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.

Une éducation globale de l'enfant constitue un des enjeux prioritaires pour la réussite et l'insertion de tous. Les enfants et les jeunes tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés.

Le CLSH mis en place par l'Association " Kenbe doubout " peut recevoir environ 120 enfants de 6 à 18 ans.

D'autres verront le jour en 2006 mais déjà, dès Septembre 2005, s'ouvrira le CLSH "Man Louloutte" pour les enfants de 4 à 12 ans.

CLSH KENBE DOUBOUT programme juillet 2005

Lundi 4 ACCUEIL Formation des groupes - Visite des lieux - Présentation du thème	Mardi 5 Atelier "Décorécup" Veillée connaissance	Mercredi 6 Visite du Musée Edgar Clerc Baignade Plage de l'autre Bord (le Moule)	jeudi 7 Matinée "echec et mat" Après-midi Vidéo	Vendredi 8 Jeux bords de mer Plage Caraïbes à Pointe-Noire
Lundi 11 Atelier : jeux dramatiques Veillée expression corporelle	Mardi 12 Visite de l'espace "Kaladja" à Bouillante Pique-nique Plage de Petite Anse	Mercredi 13 Atelier jeux et jouets traditionnels Après-midi récréative	Jeudi 14 Sortie détente à la plage de la Perle à Deshaies	Vendredi 15 Rencontre inter- centres site de Petite Plaine à Pointe-Noire
Lundi 18 Matinée santé Après-midi : jeux de relaxation	Mardi 19 Visite de la ferme de Ti Bou	Mercredi 20 Atelier et veillée "Tim-tim bwa-sek"	Jeudi 21 Jeux d'eau plage Caraïbe à Pointe-Noire	Vendredi 22 Atelier déguisements Après-midi "Kouri-vidé"
Lundi 25 Ateliers divers Après-midi Parc de Petite-Plaine	Mardi 26 Mini kermesse Après-midi "douceur"	Mercredi 27 Sortie détente Plage de Bois Jolan	Jeudi 28 Ateliers Après-midi spectacle "Tatie Ambraze"	Vendredi 29 Préparation de la fête finale
Samedi 30 FÊTE FINALE Matinée Grand jeu / Après-midi spectacle au CLSH				

LE TICKET SPORT

L'OMVACS informe :

Dans le cadre de la reprise de ses activités, l'OMVACS informe les parents des jeunes âgés de 8 ans et plus de son opération " ticket sport " qui aura lieu du 4 juillet au 5 août.

Les inscriptions débuteront à partir du 15 juin, du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 15h à 18h. Pour toutes informations, se rapprocher de l'OMVACS dans ses nouveaux locaux, en face de la Poste.

**Viens vite chercher
ton ticket sport !**

Avec ton ticket, tu pourras pratiquer gratuitement : voile, échec, football, Basket-Ball, judo, gymnastique, aviron, randonnée, tennis de table, vélo et VTT, hand-ball et Beach volley.

**Tu n'as que l'embarras
du choix !**

CLSH à l'école de GUYONNEAU

En septembre 2005, le centre de Loisirs Man Louloutte, à l'école de Guyonneau proposera aux enfants de 4 à 12 ans des activités tout au long de l'année.

CLSH MAN LOULOUTTE	Péri-scolaire	Extra-scolaire
JOURS	Lundi - Mardi Jeudi - Vendredi	Mercredi Petites vacances Grandes vacances
HORAIRES	7h à 8h 11h à 14h pause méridienne 16h à 18h	7h à 18h

BRÈVE

Le CCAS invite tous les nouveaux bacheliers de la commune à se faire connaître en vue d'être récompensés lors de la fête patronale le 15 août prochain. Ils doivent se munir de leur certificat de réussite et d'un justificatif de résidence.

LA LUCIOLE EN ACTION

Créatrice d'espaces de paroles et de lien social, l'association La luciole utilise la représentation théâtrale comme moyen de débat et d'expression pour parler des conditions de vie des gens.

C'est une des démarches entamées par cette dynamique association depuis son origine.

Clin d'œil sur une saison bien remplie

Entamées en octobre 2004, toutes les activités programmées pour la saison 2004-2005 ont eu lieu et ont reçu un écho favorable dans la commune notamment lors des rencontres - entretiens sur les thèmes suivants :

- *Activités de la mer* à Baillargent en collaboration avec le Marlin d'Argent.

- *Les risques naturels* majeurs, circulation et mouvement des eaux au bourg en collaboration avec Poinsettia femme et famille, JAM et l'Artchipel des sciences.

- *Le livre, la télévision et l'enfant* à Acomat en collaboration avec l'association TAMOKA.

- *La lecture-théâtre* en association avec le Marlin d'Argent autour du livre " Capitaine Grantékay ".

- La participation au *club de lecture* initiée et animée par la bibliothèque municipale Ancelot Bellaire.

- *L'atelier-théâtre* qui fonctionne le mercredi après-midi.

- *Le Club théâtre* dont les membres participent aux activités culturelles de l'association (rencontres, débats, préparation de pièces, fréquentation de salles de spectacles etc...)

Le temps fort de cette saison restera sans conteste le privilège qu'a eu La luciole de bénéficier de l'accompagnement fructueux de l'Artchipel, Scène Nationale de la Guadeloupe. Il s'est traduit par la rencontre de professionnels du théâtre, citons Michaël Baet, Joël Jovigno, Daniel Maximin, Jacques Martial (de la série Inspecteur Navarro),

Claire-Nita Lafleur, Directrice de l'Artchipel et Suzie Bélair, chargée des relations publiques à l'Artchipel. Dans le cadre des expressions de la création de l'Artchipel, une assistance technique compétente et attentive a été apportée lors de la préparation de la pièce de théâtre " Ti moun pa tichodyè "ou " Quand les parents parlent "écrit par René Philogène et Alexis Jean-Charles. Cette assistance a consisté d'abord en une visite guidée de la structure théâtrale de l'Artchipel, en une journée de résidence, en des répétitions en plateau, à l'aide à la préparation du décor, au filage musical et en deux représentations théâtrales, l'une à Pointe-Noire le 23 avril, l'autre à l'Artchipel le 29 avril.

Il faut souligner également le partenariat sans faille de l'association TAMOKA et de ses danseurs. Merci encore à l'Artchipel et à TAMOKA. Une deuxième pièce de théâtre est en préparation : "Sauvez-moi, je ne veux pas d'une vie brisée" qui sera présentée le 13 juillet à Pointe-Noire et le 15 juillet au Centre des arts. L'atelier-initiation-théâtre clôturera sa saison par la présentation de sa création collective prévue le 5 Août sur le site de petite Plaine. Toutes les bonnes choses ont une fin. La luciole vous souhaite de bonnes vacances !

La reprise se fera au mois d'octobre 2005 et pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 0590 98 02 50.



Les acteurs de La Luciole

FORMATION

Sensibiliser les citoyens aux dangers auxquels ils sont exposés sur leur lieu d'études, de travail ou à leur domicile et faire évoluer leur comportement face à une situation de crise : voilà les objectifs de la formation proposée par la municipalité et dispensée par M. ZENON, colonel des sapeurs-pompiers en direction du personnel des écoles de la commune. Les plus motivés pourront prolonger

LES GESTES QUI SAUVENT

cette formation par une autre formation diplômante, l'AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours.

Depuis le 21 novembre dernier, pour éviter la grande panique au cas où l'événement aurait lieu lors des horaires de cours, les ATSEM, les agents territoriaux au service des écoles maternelles, le personnel de service et de surveillance dans

les réfectoires, les agents mis à la disposition

des directeurs d'écoles et des agents de nettoyage ont suivi cette formation.

On peut rappeler à ce sujet qu'au mois de juin dernier s'est déroulée dans toutes les écoles et à l'heure des repas une simulation pour mettre en pratique cet enseignement suite aux formations.

GROS PLAN SUR L'OMVACS

DE NOUVEAUX LOCAUX
POUR ABRITER L'OMVACS

Suite aux différentes dégradations consécutives au passage de Lenny et à la tempête Jeanne sur la commune, les locaux de l'OMVACS ont déménagé. La municipalité a proposé à l'OMVACS de le reloger dans ce qui était encore il y a peu de temps, l'école Rosalie Bellevue. Une grande salle multi activités et plusieurs autres salles seront destinées aux activités sportives et culturelles dès leur prochaine rénovation afin de recevoir les stages devant s'y dérouler. A cet effet, les associations de Pointe-Noire sont conviées à faire leurs propositions.

FÉDÉRATEUR DES
ASSOCIATIONS

L'OMVACS a organisé un stage d'administrateur d'association diplômant sur une période de 10

mois (juin 2004 à avril 2005). Il aura permis à plus d'une vingtaine de responsables d'associations locales de se familiariser avec les nombreuses formalités nécessaires à la bonne marche et à l'aboutissement de leurs initiatives. Devant le succès remporté, il est fortement question de le renouveler pour la prochaine rentrée. Les répercussions de ce stage ont engrangé un nombre important de projets déposés en mairie pour aider à la demande de subventions.

KANNAVAL EN NOU

Moment fort de la vie culturelle de notre commune, l'OMAVCS, sous l'impulsion de la municipalité a pris en compte l'intérêt suscité par tous à cette manifestation incontournable. Conscient que des aménagements doivent être apportés à son organisation et à son unité, un forum était organisé le 14 mai. Les thèmes

débat ont tourné autour : du carnaval, la jeunesse et la culture avec M. Fred Dimitrius, de l'histoire du carnaval avec M. Louis Collomb et de son aspect socio-économique avec M. René Philogène. Des débats étaient suivis d'ateliers portant sur 3 thématiques :

- L'enjeu du carnaval à Pointe noire
- Le côté culturel de ce carnaval
- Carnaval et argent

Les fruits de ce forum seront portés à la connaissance des lecteurs dans notre prochain numéro.

FETE DE POINTE-NOIRE

La mairie a confié à l'OMVACS le soin de contacter les différentes associations pour des propositions de programmes en vue de la fête de Pointe Noire le 15 Août. Un rapport sera présenté à la mairie qui y donnera suite.

LE CIRQUE A TENU
TOUTES
SES PROMESSES

Les 8, 9 et 10 avril dernier, le cirque de France a su contenter les petits comme les grands. La municipalité avait mis à profit le passage dans notre commune de ce spectacle pour que le plus grand nombre y ait accès. C'est ainsi qu'une cinquantaine de billets étaient mis gracieusement à la disposition des enfants dont on sait que les parents ne pouvaient les y amener ainsi qu'aux élèves les plus méritants.

L'ADSL EST ARRIVÉ
À POINTE-NOIRE

France Télécom était à Pointe-Noire en mai dernier pour présenter l'ADSL.

L'ADSL, c'est Internet sans limite.

Ses avantages :

- Un budget maîtrisé : rester connecté 24h/24, 7 jours sur 7 avec un coût d'abonnement fixe.
- Pendant que vous surfez, votre ligne téléphonique reste disponible !
- Votre moniteur se transforme en chaîne hifi, écran de cinéma.

Alors, testez dès maintenant votre ligne téléphonique en surfant sur :

degrouptest.com

LA CYBERBASE

A la Bibliothèque A.Bellaire, tout est prêt pour accueillir les internautes...

Le 23 juin dernier, la convention tripartite a été signée entre la municipalité, la Région et la Caisse des dépôts et Consignations, seul organisme habilité à accorder le label "Cyberbase".



Le Maire et le Président de la Région signent la convention.

C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT
C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT
C'EST VITE DIT C'EST VITE DIT



UN OFFICE DU TOURISME À POINTE-NOIRE,

Une délibération du Conseil municipal du 25 mai dernier a entériné le principe de la création d'un office du tourisme sur la commune.

En décembre 1992, l'état a ouvert le champ de compétences des communes pour développer et harmoniser le tourisme sur leur territoire par la création d'un office du tourisme. En 2002, avec l'arrivée en mairie de la nouvelle municipalité, une réunion avait pu se tenir qui réunissait tous les acteurs touristiques de la commune, désireux de mieux faire connaître leurs activités et de faire accéder leurs demandes : promouvoir nos richesses et par là-même doter la ville d'une véritable orientation touristique. Pour cela, plusieurs objectifs : faire vivre ou revivre l'héritage de Pointe-Noire par des projets innovants autour de thèmes porteurs comme le bois, les fleurs ou les circuits touristiques.

Pour impulser cette dynamique, une forte implication s'avère indispensable. Nous pouvons d'ores et déjà compter sur celle des acteurs touristiques locaux qui n'attendaient que ça pour tirer profit des retombées économiques. Les associations doivent servir de relais pour faire revivre nos traditions, les aînés doivent perpétuer nos valeurs culturelles aux générations suivantes. Déjà, le nouveau concept de la Maison du Bois, rouverte au public début juillet semble présager d'un gage de réussite permettant de concilier culture et patrimoine.

Cet office du tourisme, outre son côté attractif touristiquement pourrait devenir un véritable vecteur d'insertion sociale et professionnelle pour nos jeunes.

À travers cette structure, les objectifs auront de bonnes chances d'aboutir qui s'étendraient naturellement à tous les secteurs économiques de notre territoire, agricole, artisanal, environnemental.

BON A SAVOIR

Un Office de Tourisme est un organisme local classé, qui a pour vocation de développer l'accueil, l'information, l'animation ainsi que la promotion et qui s'il est titulaire d'une autorisation, la commercialisation touristique de son territoire. Il peut éditer et diffuser des documents promotionnels et d'information, fournir des renseignements et des services, surtout à caractère touristique, et éventuellement effectuer des réservations.

La Maison du Bois

Saluons la réouverture de la Maison du bois

Après 10 mois de fermeture, la Maison du bois rouvrira ses portes au public le 9 juillet. Une subvention de 158 000 euros (1ère tranche) allouée par le Conseil régional vient d'être reversée à LA SEMAG, le gestionnaire, les deux autres subventions proviennent pour 25 000 € de la commune et pour 164 000 € du Conseil général.

On pourra y retrouver, entre autres, une boutique et un point de dégustation. Une allée circulaire en deck a été aménagée dans le jardin qui permettra aux visiteurs de mieux apprécier les sous-bois et les essences.

La Maison du bois, structure municipale, a pu rouvrir au prix de sacrifices financiers. Elle devra désormais être associée à toutes les manifestations traditionnellement organisées sur le site de Petite Plaine. La philosophie de la Maison du bois avec la SEMAG étant de faire connaître notre région, un vrai travail de communication et d'animation sera entrepris.



Syndicat d'initiative Programme des manifestations et activités 2005

JUILLET	- Marche découverte : sucrerie/distillerie Aubin - Mini-village des produits du terroir - Journée "Bô Rivière" - Rencontre avec les présidents des O.T/S.I
AOUT	- Election de Miss Pointe-Noire (soirée de gala) - Concours des maisons fleuries, devantures et balcons
OCTOBRE	- Journée d'animation/stage d'initiation - Thème : vêtements et coiffes traditionnelles - Exposition artisanale "d'hier et d'aujourd'hui"
NOVEMBRE	- Journée rencontre avec les personnes âgées
DECEMBRE	- Chasse au trésor, sur le thème de la découverte des sites et du patrimoine de Pointe-Noire - "Chanté Noël 2005"

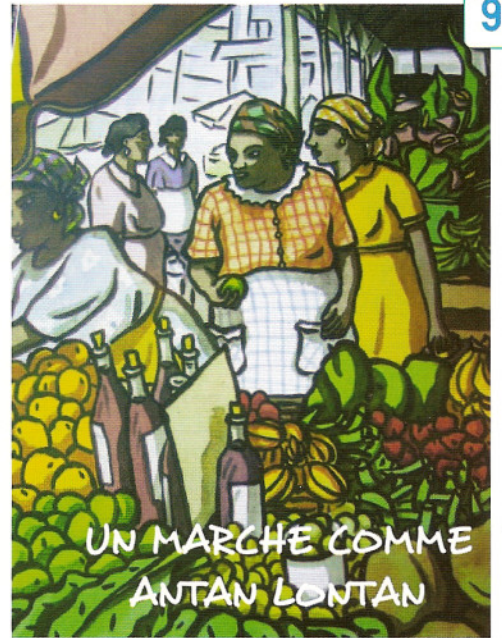
- Une fois par mois, une matinée rencontre est prévue avec les touristes étrangers et locaux -

BRÈVE

- Aux entrées nord et sud du Bourg, les armoiries de la commune seront désormais éclairées le soir



- Par décision de la Commission des fêtes, la date de la fête de la plage "Caraïbe" est définitivement fixée pendant les vacances de Pâques.



Après un état des lieux du syndicat d'initiative de Pointe-Noire, on constate depuis peu un redémarrage de son activité illustrée notamment par la tenue d'un marché. En effet le 23 avril dernier se tenait sur la place du marché, le Marché antan lontan. Tant au niveau des visiteurs locaux que des extérieurs, il a remporté un succès incontestable.

De 7H À 15 heures, de nombreux exposants avaient répondu présents :



des producteurs de plantes, de fruits ou encore de légumes rares y côtoyaient les marchands de repas à consommer sur place.

La prestation d'un groupe local de jeunes Pointe-Noiriens de Gwo-ka apporta à cette journée une animation musicale traditionnelle et appréciée de tous, jeunes comme moins jeunes.

27 MAI : JOURNÉE DE COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Le quartier de Guyonneau est depuis quelques années devenu le lieu privilégié des manifestations du 27 mai.

Cette année, le Foyer socio-culturel a tenu à participer en proposant au public une exposition visant à faire connaître l'histoire de l'affranchissement des esclaves avec la découverte d'actes légaux d'affranchissement, l'origine des familles de Pointe-Noire, des photos ou encore l'exposition d'objets anciens. Les écoles ont spontanément participé, chacune à leur manière à cette journée commémorative. Le comité du 27 mai avait pour l'occasion organisé une course cycliste.



Remise des prix aux vainqueurs par la représentante de la municipalité.



Nos sincères condoléances aux familles :

CARNET

- LARGITTE James
- LADAMUS Elvira
- OBERTAN Christian
- FRANCIUS Gérard
- DESJARDIN
- FRANCIUS Elliane
- JUDITH Marcelle GEDERON
- MACIBIDE Antoine
- TACAFRED
- QUERIN Valentin
- LAINE Lucienne épouse FRANCIUS
- JEAN Suzelle
- FICADIERE Paul

10 VOTE DES CREDITS DE REPARATION DES ROUTES COMMUNALES

Suite à la tempête Jeanne, la municipalité de Pointe-Noire a voté les crédits nécessaires permettant la réparation des routes communales de Marie-Jeanne, Poirier, Gauthier, Lotissement Tyrolien, Gommier, Thomy-Varin, Versailles, Jean-Ignace sans oublier les plages et sites, les bâtiments communaux, les infrastructures et les établissements scolaires.

L'ENROCHEMENT DE GUYONNEAU :



Depuis le cyclone Hugo, la région avait commencé des enrochements sur les bords de mer et des rivières dans plusieurs communes de la Guadeloupe. Depuis les travaux d'enrochement sur le littoral de Guyonneau en fin d'année 2000, la municipalité, conduite par Félix Desplan a obtenu de la Région le redémarrage des travaux d'enrochement et la prolongation des ouvrages d'évacuation pour la protection des habitations et de la route nationale n°2. Ces travaux en cours d'exécution sont réalisés par l'entreprise " STPCSV AMIENS ".

Pointe-Noire était une des dernières communes dont le bord de mer n'était pas terminé. Par la suite, ils permettront enfin d'envisager un véritable boulevard à l'entrée de notre bourg.

LE FONDS ROUTIER 2003

Dans les secteurs de Baillargent " Mirette ", Beusoleil, Gommier et Mahault, les travaux du fonds routier 2003 ont été réceptionnés.

La commune attend des services de la DDE de Pointe-Noire les dossiers pour le lancement des appels d'offres concernant le fonds routier 2004 et pour les routes suivantes :

Route de Courbaril : trottoir et chaussée en béton bitumineux

Route de l'Illet : travaux d'assainissement plus une chaussée en béton bitumineux

Route de Trou Caverne : chaussée béton

Route de Versailles- Acomat : terrassement et chaussée sur une longueur de 100mètres.

LE LYCÉE DE POINTE NOIRE



En attente de régularisation de l'emprise des terrains nécessaires à la mise en place du carrefour de l'entrée du lycée polyvalent de Pointe-Noire, la Région Guadeloupe a accédé à

la demande de la municipalité et des parents d'élèves en modifiant le tracé de la route et du stationnement pour

- *Limiter la vitesse à 70km/h*

- *Organiser le stationnement*

Espérons que ces travaux suffiront à rassurer et à sécuriser les abords du lycée. La vigilance est bien sûr toujours de mise.

LA PISCINE MUNICIPALE



Après les recommandations de la DSDS et les dégâts causés par la tempête Jeanne, la commune a lancé une étude pour la mise aux normes et la réparation de la structure. Il faudra encore être patient avant de retrouver ce lieu si agréable pour tous et en particulier pour nos enfants. L'appel d'offres est lancé qui se partage en deux lots et d'un montant total estimé à 308 899,50 euros pour la reconstruction du bassin et des ouvrages annexes.

ÉCOLES DE GUYONNEAU ET DE BAILLARGENT

La commune a déposé divers permis de construire pour la rénovation de la protection du bâti, la sécurité des abords, la réfection des sanitaires des écoles de Guyonneau et de Baillargent. Les deux appels d'offres pourront alors être lancés pour un montant total s'élevant à 446 000 euros.

L'eau à Pointe-Noire : des solutions



En période de sécheresse et de fortes pluies, la population a pu constater la présence de fréquentes coupures d'eau. Une explication est nécessaire pour comprendre le pourquoi de ces désagréments. Il faut savoir qu'actuellement Pointe-Noire fonctionne sur deux captages :

Celui de Mahault, autonome et qui ne connaît que rarement ce genre d'inconvénient et celui de Beausoleil dont le reste de Pointe-Noire est tributaire dans son approvisionnement.

Quand en période de sécheresse, la pression n'est pas suffisante, ou qu'en période de pluie, le taux de turbidité est important, l'eau est alors coupée automatiquement.

Des solutions ont été trouvées. En effet, le Syndicat des eaux de la Côte sous le Vent met en place le lancement d'une procédure d'appels d'offres pour effectuer des travaux au barrage de les Plaines sous couvert de la DDAF.

Ainsi, Pointe-Noire ne serait-il plus alimentée par



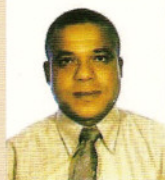
le seul captage de Beausoleil mais par deux captages, Beausoleil et l'Amour infini aux Plaines. En cas de longues coupures, le Syndicat des eaux, la CGSP et la ville s'engagent à communiquer au mieux auprès des Pointe-Noiriens. Consciente des désagréments causés par cette situation, et comme cela se fait déjà dans les écoles, la ville pourrait distribuer de l'eau potable à la population et en priorité aux personnes âgées.

Bienvenue à JOCELYN JALTON

M. Jocelyn Jalton, 50 ans actuel président du Conseil économique et social de la Guadeloupe en poste à Saint-louis de Marie - Galante vient d'être nommé directeur général adjoint des services à la mairie de Pointe-Noire.

Après un long cursus universitaire à Paris, il obtient son diplôme d'ingénieur option agroéconomie du développement des pays tropicaux. De retour en Guadeloupe en 1981, il entre à la SAFER comme chef du service foncier, chargé de la mise en œuvre de la réforme foncière en Guadeloupe sur les 10 000 ha cédés par les usines.

En 1986, il est recruté par la chambre d'agriculture pour gérer les 38 GFA de la réforme foncière. À son départ en 2003, le résultat



consolidé des GFA est excédentaire. En 2000 il se voit attribuer la Présidence de la commission aménagement du territoire équipement cadre de vie.

En 2001 après son succès au concours d'Attaché Territorial option-administration générale, il devient en 2003 le DGS de Saint-Louis de Marie-Galante.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il est nommé président de la Jeune Chambre économique de Pointe-à-Pitre. Il est aujourd'hui Sénateur de la Jeune Chambre Internationale.

En mars 2005, il est nommé au CESR au titre des personnalités qualifiées et est élu Président du Conseil Economique et Social Régional.

Ancien footballeur, il pratique encore à ses moments perdus. Il nous rejoindra dès la rentrée. Nous lui souhaitons la

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du P.O.S

L'enquête se déroule en mairie du 27 juin au 26 juillet 2005 aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur, Béatrice Vittoz, architecte, recevra en mairie une fois par semaine comme suit :

07 juillet : 9h à 13h

15 juillet : 15h à 18h

20 juillet : 9h à 12h

26 juillet : 9h à 12h

Attention : les personnes intéressées à déclasser un terrain familial, doivent se présenter impérativement aux heures et jours indiqués. Cette opération est unique et ne se renouvellera pas avant plusieurs années.

Basket Ball, c'est la fête !

Tandis que les seniors de l'EDO atteignaient le stade de la demi-finale des play off de leur catégorie, les Cadets de la Luciole, finalistes en Coupe de la Guadeloupe et en Championnat peuvent s'enorgueillir de faire partie du haut du panier des équipes cadets de notre département. Ils savent tous deux, dans leur catégorie respective nous offrir le spectacle d'une équipe sachant tenir leur rôle avec vaillance et en donnant l'exemple aux futurs jeunes basketteurs. Les 3 et le 4 avril dernier, c'était la fête du basket à Pointe-Noire.



Nos vaillants basketteurs savent défendre nos couleurs.

La population a ainsi pu de retrouver son sport favori. La municipalité en collaboration avec les deux clubs locaux, La Luciole et EDO et la Ligue de basket ball, avait organisé un week-end de basket qui, vu le nombre de spectateurs, a été beaucoup apprécié. Les finales de la Coupe de la Guadeloupe toutes catégories ont eu lieu au gymnase de Pointe-Noire. Le groupe Tamoka était de la partie et les danseuses ont offert un superbe spectacle entre les compétitions du samedi. Les valeureux jeunes de la Luciole, premiers de leur poule et finalistes de la compétition et malgré une prestation sans faille contre le New Star ont frôlé la victoire à la dernière seconde de la partie. Mais ce n'est que partie remise ! Tous nos encouragements.

Hand Ball, la relève est assurée !

Ce sport était à l'honneur le dimanche 24 avril. Ce jour-là, la ligue de Hand Ball de la Guadeloupe, sollicitée par le Club de Pointe-Noire présidé par Sandrine Bélaïr, se proposait d'organiser les finales de coupe de Guadeloupe, catégories jeunes au hall des sports de la commune à Guyonneau. Même si le HBC de Pointe-Noire était encore trop récent (2 ans d'existence) pour être représenté, gageons que ce dernier ne tardera pas à tenir la dragée haute aux aînés. L'engouement des jeunes pour ce sport conjugué à la volonté des dirigeants ne tarderont pas à le démontrer. Il faut dire aussi que les équipements flambant neufs du stade de Raie d'eau mis à leur disposition par la municipalité ne peuvent que les encourager à s'entraîner ...et à gagner !

Avis aux amateurs de tennis

Le terrain de hand Ball au stade de Raie d'Eau peut servir à la pratique du tennis en dehors des heures réservées au hand Ball. Une bonne façon d'amortir un stade tout neuf pouvant recevoir de multiples activités sportives. La municipalité est ouverte à toute proposition concernant ce nouveau sport. Si les adeptes se montrent nombreux, la municipalité et L'OMVACS se chargeraient d'organiser cette nouvelle pratique sportive. Pour tout renseignement, s'adresser à M. Saint Yves Jean-Charles, responsable du complexe sportif de Raie d'eau.

Le 29 mai, Le trophée Gran V-La est entré en mairie.

Les rameurs de l'association Falcon, Luc Antoine et Clairville Carène, vainqueurs de la sixième édition du Tour du Grand-Cul-de-Sac marin ont présenté leur trophée à une population fière de l'exploit de leurs champions puis l'ont déposé dans le hall de la mairie. Notre maire, Félix Desplan s'est engagé à en prendre soin et a encouragé les rameurs à continuer à faire honneur à Pointe-Noire. Pour l'occasion, Scorpion, le canot vainqueur, s'était paré de fleurs et tel un symbole était accompagné par la foule d'admirateurs depuis la mer jusqu'à la maison du Peuple.



NUMEROS UTILES

Mairie de Pointe Noire0590 98 01 04
Service technique0590 98 02 12
Police municipale0590 98 18 47
Centre d'action sociale0590 98 10 81
Etat civil0590 98 28 85
Caisse des écoles0590 98 01 45
Bibliothèque A.Bellaire0590 98 20 34
Foyer socio-éducatif0590 98 69 05
O.M.V.A.C.Sen cours
Syndicat d'initiative0590 99 92 43
Piscine0590 98 17 90
O.G.A.F0590 98 68 13
Mission locale0590 25 03 07
C.G.S.P0590 99 36 00
Maison du bois0590 98 16 90
Gendarmerie0590 98 01 05
Médecins:	
Docteur Souprayan0590 95 29 30
Docteur Jacquet0590 98 03 11
Docteur Martinez0590 98 27 87
Docteur Tran0590 98 28 48
Chirurgien dentiste:	
Mr Fairn0590 98 20 95
Kinésithérapeute/ Christelle Delé0590 98 16 06
Pharmacies:	
Pharmacies du marché0590 98 01 46
Pharmacies Thomas0590 98 02 81
Ambulance0590 98 10 60
Établissements scolaires:	
Lycée de Pointe Noire0590 98 37 38
Collège Courbaril0590 98 11 04
École de Baille-argent0590 98 01 88
École des Plaines0590 98 01 31
École de Mahault0590 98 01 87
École d'Acomat0590 98 01 89
École mixte I0590 98 16 85
École mixte II0590 98 01 36
Maternelle de Baille-argent0590 98 10 20
Maternelle Rosalie Bellevue0590 98 02 39